

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 20

Artikel: Au tribunal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA FANFARE DE MONTESILLONS

L'AN dernier, par un des beaux dimanches du mois de mai, la fanfare du cercle de Montesillons s'embarqua en autocar pour faire le tour du lac Léman. Louis Dugollion, son jovial président, dont la moitié des propos sont à l'ordinaire de la pure plaisanterie, avait organisé cette course et, comme il n'ignorait point le fatal travers de ses « fanfarons », puisque tous étaient des cent kilos auxquels la chaleur du sang desséchait impitoyablement le gosier, il leur avait proposé, afin de prévenir un supplice rappelant celui de Tantale, d'agrémer leur voyage de quelques haltes remplies partiellement par des aubades ou sérénades à donner en passant aux personnes domiciliées le long de la route à suivre. Le trajet à parcourir ne quittait guère la région du vignoble des deux côtés du lac, rien ne serait plus facile que de déguster sans bourse délier les vins de tous les bons clos du pays. Deux jours avant la course, Louis Dugollion expédia une dizaine de lettres annonçant très gentiment au syndic de X..., au conseiller national Y... ou au grand-conseiller Z... que la fanfare du cercle de Montesillons se ferait un plaisir de venir, le dimanche suivant, donner un témoignage par une aubade ou sérénade de la grande estime qu'elle professait à l'égard de l'éminent citoyen A... Y... ou Z... Les autorités de la campagne genevoise et de la côte savoyarde ne furent naturellement point oubliées, bien que, en ces terres étrangères, on fit preuve d'une prudente retenue. En donnant avis de leur passage, les musiciens de Montesillons tenaient à ne prendre personne au dépourvu, car, enfin, les syndics et conseillers honorés publiquement d'un morceau de musique dans le calme dominical ne manqueraient sûrement point d'insister pour que les vingt-cinq Montesillonnais bussent aussi un verre de vin à leur santé, aucun capital n'étant plus désirable qu'une saine constitution.

Le samedi soir, le conseiller national et deux syndics, peu accessibles en l'occurrence aux hommages claironnés, annonçaient, par pli exprès, qu'à leur grand regret, ils seraient absents de leur domicile toute la durée du lendemain. Louis Dugollion consola ses hommes en leur disant que si les sept haltes qui restaient prévues ne suffisaient pas à étancher leur soif, il saurait bien découvrir en route un nouveau moyen de restaurer sa vallante cohorte sans trop de frais.

Le dimanche matin, à 8 1/2 heures, les dames de Montesillons se mirent toutes aux fenêtres pour assister au joyeux départ de l'intépide fanfare. Une petite heure plus tard, l'autocar faisait sa première halte au cœur du district de la Côte. Un grand conseiller attendait les musiciens à l'entrée de son jardin où, sur des tables, des verres, des bouteilles, étaient alignés en ordre de bataille à côté de corbeillons pleins de croustillants petits pains de Rolle. La fanfare attaqua un des plus beaux morceaux de son répertoire, ce qui fit accourir les villageois. Après une finale ronflante, le grand conseiller pria ses hôtes de se rendre au jardin où il remercia avec émotion les musiciens de Montesillons de leur charmante surprise. Louis Dugollion, qu'un pareil début de course remplissait de feu, invita ses hommes en termes emphatiques à lever leur verre à la santé du grand conseiller auquel il décerna maints qualificatifs laudatifs dont les moindres furent : «grand démocrate» et «député modèle». Là-dessus, les «fanfarons» jouèrent encore une marche triomphante en guise de remerciements, puis l'autocar se fraya péniblement un passage à travers la population ameutée.

Dix minutes s'étaient à peine écoulées que de rechef notre fanfare se rangeait devant la résidence du syndic de Y... Les deux villages, celui du député et celui où l'on se trouvait présentement, étaient à tel point rapprochés que si le vent eût soufflé, les échos des trompettes auraient certainement été entendus jusque chez le grand conseiller. Cela tenait au fait qu'en un certain territoire, entre Aubonne et Gland, les bonnes vignes se touchent presque. Le syndic de Y... un

brave homme sur l'âge, invita sans façon les musiciens, après leur aubade, à venir prendre le verre de l'amitié à la cave-même, ce qu'ils acceptèrent avec empressement. Au bout d'une demi-heure, ils en ressortirent tout émoussé, car la fraîcheur de la cave contrastait avec la température exceptionnellement chaude de cette journée de printemps.

De Nyon à Genève, une halte avait été prévue sur territoire genevois, mais dès qu'à X... l'autocar serra les freins devant la propriété du maire, une femme de chambre au minois rose sous un bonnet blanc vint annoncer à la fanfare de Montesillons que M. le maire avait dû s'absenter subitement. Sans grands commentaires, Louis Dugollion concéda qu'il avait trouvé plus rusé que lui. L'autocar se remit en route, pendant que les «fanfarons», pour cacher leur déception, adressaient force propos galants à la femme de chambre tout ébouiebie.

A Genève, les musiciens ne s'arrêtèrent qu'au café de l'Europe, car le programme ne prévoyait aucun concert chez Sir Eric Drummond ni chez ses collaborateurs. Entre Thonon et Evian, l'autocar esquissa un petit détour pour aller saluer le maire de Z... Celui-ci apparut les mains dans les poches et avec un regard quelque peu sournois. Après les salutations habituelles, il demanda à brûle-pourpoint à quel saint il devait l'honneur qu'on lui rendait. Louis Dugollion, jamais embarrassé, s'empressa de répondre : «Nous sommes des amis de la France et tenions à honorer ce grand pays en la personne d'un de ses maires les plus soucieux du bonheur de ses administrés.» Pensif, le chef de la commune savoyarde écouta le morceau de la fanfare et congédia ses visiteurs avec des remerciements et après avoir serré la main du président et du directeur.

De Evian, durant le dîner, Louis Dugollion apprit que le Grand-Hôtel des Bains hébergeait un sénateur du nord de la France. Le brave Louis, toujours aux aguets, ne fit qu'un saut jusqu'à la cabine du téléphone où il demanda au concierge du Grand-Hôtel des Bains si le sénateur était réellement là et si une sérénade de la fanfare de Montesillons serait la bienvenue. «M. le sénateur, lui répondit-on, est encore en train de déjeuner, mais dans vingt minutes, il prendra le moka sur la terrasse de l'hôtel et sera heureux d'entendre un peu de musique.» Cette perspective électrisa nos «fanfarons» qui, pour se conserver un peu de souffle, mirent, juste à point, un frein à leurs jouissances épicuriennes. Exactement vingt minutes plus tard, la fanfare de Montesillons, guidée par un portier du Grand-Hôtel des Bains, prit place solennellement dans le parc en face de la terrasse de l'hôtel et joua avec un élan indéniable le morceau dont elle avait régale. le matin-même, le grand conseiller de la Côte. Aux dernières notes, le sénateur, un homme de belle prestance à barbe blanche taillée en pointe, s'avança et vint remercier la musique en glissant discrètement un billet de banque de cent francs français dans la main de son président. Dugollion que les compliments du sénateur avaient rempli d'orgueil, voulut que ses musiciens jouassent encore la «Marseillaise» et, lui-même, debout à côté du sénateur, accompagna avec brio de sa grosse voix de ténor qui dominait presque les clairons. Sur la terrasse, de charmantes demoiselles, d'un geste gracieux, vidèrent les vases de leurs fleurs et jetèrent celles-ci sur les musiciens peu habitués aux pluies fleuries. Le sénateur rayonnait, Louis Dugollion se gonflait, les musiciens et leur directeur sentaient le frisson de l'émotion leur glisser le long du dos ! Jamais, la fanfare de Montesillons ne s'était trouvée à pareille fête. On se sépara aussi dans les meilleurs termes et, un peu plus tard, dans un hôtel du Bouveret, les Montesillonnais s'empressèrent de liquéfier le billet de banque du sénateur et d'humecter le feu intérieur qui les dévorait.

Avant de poursuivre leur voyage, nos amis en modifièrent quelque peu l'itinéraire. Au lieu de passer le pont de Chessel, ils décidèrent d'aller traverser le Rhône entre Colombey et St-Trivphon, dans le but de saluer les habitants du grand

district par l'intermédiaire de deux de leurs excellents syndics. Louis Dugollion les avisa par téléphone du prochain passage de la fanfare de Montesillons au grand complet, afin, bien entendu, de ne pas prendre ces messieurs à l'improviste. Arrivés chez le premier des deux syndics en cause, celui-ci, après avoir écouté la sérénade avec recueillement, fit entrer ses hôtes chez lui où, à la grande surprise des Montesillonnais, il leur fut servi du thé de Chine avec des biscuits. Le syndic était-il abstincent ou voulut-il rendre service aux musiciens qu'il supposait sans doute accablés par la grande chaleur ? On ne le sut jamais. Nos «fanfarons» firent bonne mine à mauvais jeu, en promettant toutefois de se rattraper à la prochaine occasion. Du reste, le programme prévoyait encore quatre haltes et, si besoin était, il y aurait toujours possibilité d'en augmenter le nombre.

Nos lecteurs se représenteront facilement la fin de l'odyssée de la fanfare de Montesillons. Abreuvés de succès, desséchés par la chaleur, nos amis ne surent pas s'arrêter à temps sur le chemin de la gloire. Parvenu, à la tombée de la nuit, dans le district de Vevey, ils y donnèrent une sérénade qui fit rire aux larmes tous les assistants. Les notes qu'exhalait avec peine leurs instruments s'entrechoquaient sans mesure et dégénéraient en une indescriptible cacophonie. Des bravos bruyants et moqueurs marquèrent la fin de tant de dissonances.

La dernière halte avait été réservée à un des villages du cœur de notre cher Lavaux. L'autocar s'arrêta à l'endroit fixé, où depuis plusieurs heures le syndic, entouré de ses administrés, attendait l'hommage promis. Mais, les musiciens de Montesillons, vaincus, hélas, par les émotions d'une inoubliable journée, dormaient tous du plus profond sommeil et des ronflements extrêmement sonores furent tout ce qu'ils eurent à offrir en fait de sérénade à la commune de X... Louis Dugollion, que l'on chercha vainement à réveiller, ne fit qu'entr'ouvrir la bouche pour murmurer le refrain de la «Marseillaise» : — Aux armes, citoyens ! Formez vos bataillons ! — Le pauvre homme se croyait encore aux côtés du sénateur, dans le parc du Grand-Hôtel des Bains !

Amé Schabziger.

Au tribunal. — L'accusé d'un air contrit. Oui, je l'avoue en rougissant, j'ai pénétré chez lui pour le voler, mais je n'ai jamais eu l'idée de tremper mes mains dans son sang !

— Soit, vous n'en avez pas eu l'intention. Mais s'il avait entendu du bruit ; s'il avait appelé ; si... ?

L'accusé changea brusquement de ton et d'allure.

— Oh ! du moment que c'est lui qui aurait commencé, ça c'est autre chose !

* * *

— Voilà la troisième fois que vous êtes arrêté pour vol.

— Ah ! monsieur le président, c'est si humiliant de mendier !

CORAULES

DANS la ville d'Estavayer il existe encore un usage qui était jadis presque général dans le canton, c'est celui de chanter dans les belles soirées d'été et d'automne des chansons nationales ou rondes, connues sous le nom de *Coraoulés* sur la place de Moudon.

Quelques-unes de ces chansons ont patoises, d'autres moitié françaises. Dans une de ces rondes, dont les mélodies ont en général quelque chose d'original et de pittoresque pour ceux qui savent apprécier cette musique de la nature, si nous pouvons nous exprimer ainsi, et où l'art n'y est pour rien, l'on raconte le mariage d'un couple dénué de biens. Pour consoler sa tendre moitié qui est tout éploée de la misère dans laquelle se trouve son mari, celui-ci lui dit dans le dernier couplet :

*Qan lé-s-àottron mézeron, no voiterin ;
Qan lé-s-àottron riretron, no pliorerin.*¹

F. Kuenlin. Dictionnaire du canton de Fribourg, 1832 (p. 176, article « Estavayer »).

¹ Quand les autres mangerons, nous regarderons ;
Quand les autres riront, nous pleurerons.